



Provoqué un accident de la route (je suis non assuré)

Par **Mathilda Blicquy**, le **03/12/2017** à **17:53**

Bonjour j'ai provoqué un accident de la route hier. Le problème étant que je ne suis plus assurée depuis le 21 octobre 2017. L'accident c'est produit sur un parking de Decathlon.. Je n'avez pas vue la ligne stop posez au sol, cependant il n'y avait pas de panneau stop. Je suis rentrer dans une voiture (son par choc est en mauvais état et ma portière est très abîmé) J'ai tourner pendant de cours instant est alors percuté une autre voiture. Qui n'a pas de dégât. Nous avons fait le constat sur place. Cependant qje ne suis pas assuré. Je risque quoi ? Il n'y pas de blessé. Merci de me répondre c'est URGENT !!!

Par **janus2fr**, le **03/12/2017** à **18:04**

Bonjour,

A priori, le stop est ici irrégulier puisque pas de panneau, c'est donc la priorité à droite qui devrait être retenue. Dans ce cas, êtes-vous toujours responsable de l'accident ? A t-il été noté sur le constat que vous n'aviez pas respecté un stop ?

Par **Mathilda Blicquy**, le **04/12/2017** à **08:50**

Bonjour oui que le constat les deux conducteurs ont mis " À grier un stop " Que dois-je faire ?